

Le Brasseur Syndical



Retrouvez-nous sur le Web
Au : www.sttbl.com

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

Date de tombée

Prochain numéro:

Août 2007

Écrivez-nous!

Dans ce numéro:

| | |
|---|---|
| Recours collectif contre Labatt | 1 |
| Mot du Président..... | 2 |
| Résumé de l'exécutif du 9 juillet | 2 |
| Résumé de l'exécutif (suite)..... | 3 |
| Résumé de l'exécutif (suite)..... | 4 |
| Sympathie..... | 4 |
| Sommaire des griefs actifs..... | 4 |
| Caricature..... | 4 |

Le Syndicat des travailleuses et des
travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN)

Volume 4, # 07
Juillet 2007

L'employeur a-t-il modifié sans droit le fonds de pension?

Des retraités de Labatt intentent un recours collectif

Un recours collectif contre Labatt/AmBev a été déposé hier à Toronto en Cour suprême de l'Ontario par un regroupement d'employés retraités, cadres et syndiqués, de la Brasserie Labatt du Canada. Une première judiciaire au Canada.

«Nous avons découvert que la compagnie avait apporté des changements majeurs à notre régime de retraite sans nous avertir. Nous entendons corriger cette injustice», a confié hier soir au *Journal de Montréal* le porte-parole des employés cadres retraités de Labatt au Québec, Louis Morin, 61 ans.

Il a décidé de se battre pour les retraités et dirige le mouvement «Aidons-nous».

Il a été président de la Brasserie Labatt au Québec de 1997 à 2001.

Le recours collectif implique plus de 1000 employés à la retraite à travers le pays, dont le quart au Québec seulement.

La poursuite stipule que Labatt ne respecte pas ses engagements contractuels et a réduit «de façon draconienne» les avantages sociaux en imposant, par exemple, une limite de garantie à vie de 50 000\$ pour tous les frais et services médicaux.

Louis Morin, qui a eu une carrière de 24 ans chez Labatt, ne cache pas que ce recours «a de quoi surprendre».

«Labatt est une compagnie très connue et notre recours collectif (une première au Canada) s'inscrit dans un contexte de prise de contrôle accrue des

compagnies canadiennes par des étrangers», a-t-il souligné.

Il n'accepte pas que Labatt, propriété à 100% de la compagnie brésilienne Companhia de Bebidas das Americas, connue aussi sous le nom d'AmBev, ait «brisé son contrat avec ses retraités canadiens».

«On ne se doutait de rien et soudainement, en mars 2007, toutes les conditions ont changé.

«Il y a des retraités dans notre groupe qui sont très malades, qui souffrent du cancer et qui atteindront leur limite de 50 000\$ en frais médicaux dans quatre ans. Ça n'a aucun sens !», a-t-il martelé en entrevue.

Il dit néanmoins «regretter» d'avoir à entamer cette poursuite «qui risque de mettre beaucoup de temps avant qu'on en arrive à une décision».

«Mais on dit que Labatt n'a aucun droit ne réduire nos avantages. Labatt a toujours été et continue d'être très profitable. Il n'y a aucune justification légale ou morale de pénaliser les retraités, leurs dépendants ou leurs veufs, simplement pour envoyer des profits à AmBev au Brésil», a tranché Louis Morin.

Source:
Yvon Laprade (Journal de Montréal)

Mot du président

Le 8 juin dernier nous avons assisté, Jean-Guy Harisson et moi, au brewery council qui se tenait à Vancouver. Pour ceux qui l'ignorent le brewery council est une rencontre annuelle ou se rencontrent les représentants syndicaux de toutes les brasseries au Canada afin de discuter de ce qui se passe dans leurs usines respectives. Pour la première fois, tous les représentants syndicaux de Labatt étaient présents. En plus des représentants de Labatt, il y en avait de Molson et de Moosehead.

Plusieurs sujets furent abordés durant cette rencontre dont le conflit de travail de Molson Edmonton. Les propositions patronales ressemblent beaucoup à ce que nos collègues de Oland (Labatt Halifax) ont reçu. Le syndicat tente d'obtenir des dates pour négocier et l'employeur refuse de négocier car il dit que « les employés n'ont pas encore perdu assez d'argent ». Ça regarde plutôt mal pour eux car plusieurs personnes croient que Molson veut fermer l'usine d'Edmonton car ils sont dans un quartier résidentiel et qu'il y a de nombreuses plaintes des citoyens. Le syndicat de Labatt Edmonton supporte les grévistes de Molson en faisant du piquetage avec eux en plus de leur apporter de la nourriture et un support financier. Ils reçoivent même le support de Ryan Smyth (joueur de la LNH) qui a mis 3 remorques à la disposition des grévistes. Fred Linton (Labatt London) a demandé au gens de Molson d'informer le reste du groupe s'ils avaient un besoin particulier et que nous tenterions de les aider si possible. Aucune demande n'a été faite et je ne crois pas qu'ils en feront.

Les représentants de Labatt (CBWA) sont très solidaires entre eux mais ceux de Molson font preuve de beaucoup de réticence vis à vis leurs collègues des autres usines. Connaissant les enjeux et la vision de l'entreprise, je crois qu'il est nécessaire d'échanger le plus d'information possible entre nous. Nous avons trop souvent entendu « ils le font à London » et à London on leur disait « c'est comme ça à Montréal » et nous n'avions aucun moyen de vérifier. En communiquant entre nous (syndicats), nous obligeons l'employeur à faire preuve de transparence, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant. Nous avons d'ailleurs eu l'opportunité de tester l'honnêteté de l'employeur au cours des derniers mois et chaque fois qu'un représentant syndical revenait en disant « j'ai parlé au gens de London et ce n'est pas vrai qu'ils procèdent de cette façon », de voir la surprise sur leur visage vaut son pesant d'or mais le plus important c'est qu'on ne se fera pas avoir et ils le savent.

En discutant avec les autres syndicats on se rend compte, à peu de chose près, que nous vivons tous la même réalité. Les compagnies sont de plus en plus gourmandes et veulent de plus en plus de profits et elles ont de moins en moins de respect pour leurs employés (cadres ou syndiqués).

Pour ceux qui seraient intéressés à prendre connaissance de l'intégrale des minutes du Brewery council (en anglais), vous n'avez qu'à demander à Jean-Guy Harisson ou Yanic Beaudry et nous nous feront un plaisir de vous les montrer.

Résumé par Yanic Beaudry



Rapport du président

Affichage comité trait d'union : Voici la liste des 4 volontaires qui ont manifestés de l'intérêt pour faire parti du comité trait d'union ; Réjean Lalonde (expédition), Claude Chiasson (empaquetage), Denis Bourelle (empaquetage) et Yves Renaud (livraison). Ces quatre personnes recevront une formation qui sera donnée par le P.A.E. et qui sera payé par l'employeur. Nous sommes en attente de dates pour la formation. Merci messieurs de vous impliquer pour aider vos collègues dans le besoin.

Résumé de la rencontre d'étape du 29 juin

Rencontre 1.5 entretien. La rencontre concernant la décision arbitrale 1.5 à l'entretien n'a toujours pas eu lieu et elle devrait avoir lieu au mois de juillet.

Lettre d'entente #2 Nous devrions recevoir l'interprétation que fait l'employeur de la lettre d'entente #2 concernant le transfert de département pour les électriciens en juillet également.

Règlement de griefs, dossier Pierre Pouliot Une série de griefs à été réglée à la livraison et une somme de 3000\$ sera versée dans une bourse d'étude pour les enfants de Pierre. Cette somme sera ajoutée à celle déjà amassée par ses collègues de travail.

Heures cumulées à l'empaquetage Suite aux nombreuses erreurs dans le cumul d'heures cumulées à l'empaquetage un grief a été déposé (encore) et j'ai demandé aux ressources humaines de nous fournir la liste des heures cumulées depuis janvier 2007. Les problèmes devaient être réglés avant la remise à zéro et malheureusement ce n'est pas le cas. Raymond Dionne suit ce dossier de très près.

Uniforme pour les temporaires Depuis un certain temps les salariés qui deviennent temporaires ne reçoivent pas de nouveaux uniformes car personne n'a assuré la relève depuis que le poste de préposé aux uniformes a été aboli. Donc avis à tous les nouveaux temporaires, lorsque vous changés de statut veuillez aviser votre responsable afin qu'il commande vos uniformes.

Décisions arbitrale Nous avons reçu la décision arbitrale concernant les horaires du mardi au samedi à l'expédition et l'arbitre a rejeté les griefs. Nous avons demandé au service juridique de la CSN d'évaluer la possibilité d'en appeler de la décision et nous serons fixé d'ici la fin du mois de juillet.

Nous avons également reçu la décision arbitrale dans le dossier Marc Leboeuf. L'arbitre fait droit à un des griefs et ce faisant réduit chacune des suspensions suivantes en modifiant le congédiement par une suspension de 60 jours. Nous avons rencontré Marc, Jean Archambault et moi le 3 juillet dernier et Marc était très satisfait du résultat. L'employeur nous a avisé qu'il regarderait la possibilité d'en appeler de la décision.

Pour ce qui est de l'arbitrage concernant le fond de pension et le 3 mois de grève nous sommes toujours en attente de la décision arbitrale.

Rencontre avec le mancom : Lors du brewery council en juin dernier, tous les syndicats de Labatt se sont mis d'accord pour demander une rencontre avec le mancom et les représentants syndicaux de toute les brasseries Labatt au Canada. J'ai envoyé un courriel à Miguel Patricio le 3 juillet dernier pour lui faire part de notre requête et j'attends une réponse.

Département électrique : Suite aux résultats du 52 semaines et aux départs de 2 électriciens temporaires, j'ai demandé une rencontre avec Stéphane Charon afin de finaliser certains dossiers. Voici donc la liste des sujets à finaliser.

a) Nouveau permanent Puisque le dossier J.Trudel est réglé vous êtes censé procéder à la nomination d'un nouveau permanent, soit Bernard Réhaume. Nous voulons savoir quand cela sera fait.

Résumé de l'exécutif du 09 juillet 2007 (suite)

b) 52 semaines Selon ce que tu nous avais dit, le 52 semaines servirait (entre autre) à déterminer le nombre d'électricien nécessaire au département électrique. Selon l'évaluation faite par Lakdar et François, le nombre d'électricien requis à l'empaquetage est de 19 et nous voulons savoir quand comptes tu faire l'embauche de nouveaux électricien.

c) Nouveaux permanents Nous avons eu des discussions (avec Jacques entre autre) concernant la nomination de salariés permanents au département électrique. J'avais avisé Jacques que si rien n'avancait nous étions pour perdre les temporaires car ils cherchaient du travail ailleurs, se sentant niaiser. Comme tu le sais, deux d'entre eux ont quittés et deux autres sont sur le point de le faire. J'ai rencontrer les temporaires (ceux qui restent) il y'a 2 semaines et je leur ai demandé de me donner un mois pour finaliser le dossier ou pour leur dire qu'il n'y avait rien à faire. Quand j'ai su que Jacques partait en vacance la semaine dernière je lui ai fais part de mon inquiétude car a son retour mon mois serait écoulé et il m'a dit que tu avais tous les éléments pour régler le dossier cette semaine. J'aimerais que tu me dises ce que tu comptes faire avec eux et il n'y a que 2 solutions, on les nomment permanents ou on les regarde partir.

d) Département électrique brassage Une entente avait été signée entre les parties pour déterminer qu'au brassage le nombre d'électriciens requis était de cinq. Maintenant que Benoit Tardif est parti, j'aimerais savoir de quelle façon vous allez procéder pour le remplacer.

Nous devrions avoir cette rencontre durant la semaine du juillet. Nous vous tiendrons informés des résultats.

Rapport du vp empaquetage

1) Suivi des griefs Nous avons présentement 18 griefs en 2^e étape, 22 griefs en 3^e étape et 15 griefs déposés en arbitrage. Une rencontre de 3^e étape a eu lieu le 14 juin dernier et nous sommes en attente de réponses.

2) Journée portes ouvertes du 16 juin 2007 Personnellement je n'étais pas présent pour cette journée mais les commentaires reçus des personnes présentes sont très positifs. Pourrait-on revoir cette activité de retour l'an prochain?

Seul ombre au tableau, les gens de la livraison n'étaient pas invités. Il faudrait penser à eux si l'expérience se répète car ils font certainement parti de nos succès.

3) Surtemps Selon les prévisions, il ne devrait pas y avoir beaucoup de surtemps le week-end cet été. En fait, si les efficacités continu de se maintenir à un niveau élevé, nous devrions pouvoir passer au travers de l'été sans trop de force majeure. Bonne nouvelle.

4) Système de surtemps Le système étant très peu fiable, nous regarderons d'autres solutions en rencontre patronal syndical. L'employeur devra également trouver une solution au punch défectueux. Le système mis en place a coûté très cher et il est loin d'être efficace.

5) Ceinture de sécurité sur les CAF Je sais que Sylvain Leriche travaille à trouver des solutions afin de rendre le port de la ceinture plus confortable et plus sécuritaire, mais en attendant nous devons la porter car c'est un règlement CSST. Méfiez vous messieurs, la patrouille des ceintures nous surveille....

6) Départ à la retraite Aucun départ à la retraite en juillet à l'empaquetage.

7) Vacance Je serai en vacance du 10 août au 4 septembre. Si vous avez besoin d'aide ou d'informations, vous n'avez qu'à voir un des délégués. Merci et bonne vacance à toutes et à tous.

Rapport du vp expédition

La rencontre pat/synd. CMM a eu lieu le 19 juin 2007. Étaient présents à la rencontre : S.Fournier, M.Thibodeau, S.Marquis, P.Carbonneau et moi-même.

L'ordre du jour était :

Formation des nouveaux employés et des employé(e)s transféré(e)s temporairement. (Personne ne peut opérer un c.a.f. (3 ou 4 roues) sans avoir eu une formation, et ce, sans exception.) L'employeur a une liste des employé(e)s qui ont reçu une formation sur les C.A.F. Donc il ne devrait plus y avoir de confusion à ce sujet !!!

Distribution du temps supplémentaire entre les équipes. D'après le tableau présenté par l'employeur, les heures semblent bien réparties. (tableau 2006)

Triage et manipulation des barils

Consommation d'alcool sur les lieux de travail.

Accumulation du temps dans les mixtes. (le point sera reporté au prochain pat/synd. Du mois de juillet 07)

Beaucoup de discussions mais peu d'avancement dans les dossiers.

Tous les griefs 2ieme étape CMM ont été auditionnés (sauf 1, car l'employé en question est assigné a l'usine). Je suis toujours en attente d'une date pour auditionner les griefs 3ieme étape CMM (15) et je suis en attente des réponses aux griefs auditionnés le 29 et 30 mai 07 (18).

La rencontre pat/synd. Usine a eu lieu le 28 juin 2007. Étaient présents à la rencontre : S.Cossette, JM.Auger, P.Carbonneau et moi-même.

L'ordre du jour était :

- 1) Bilan de la dernière rencontre
- 2) Inventaire et feuille de rotation (Sylvain veut cédule une rencontre avec les gens concernés pour trouver une solution).
- 3) Keith's à l'usine
- 4) Debottling et résultats des tests ligne# 3
- 5) Vision de la main d'œuvre (Paul Carbonneau)
- 6) Transfert pour raison de santé
- 7) Shuntage dans la cour (point qui sera reporté au prochain pat/synd.)
- 8) Homme de fret.
- 9) Contremaître temporaire (syndiqué) et LEADHAND. C'est clair, pour le syndicat, que le rôle devra être mieux défini pour que nous puissions en parler. Pour l'instant, il n'est pas question de LEADHAND pour l'expédition .
- 10) Discussion du grief JC Labarre(Paul et Sylvain). Paul va rencontrer Sylvain pour les rouleaux (top sheet) sur les lignes de production. Tous les griefs 2ieme étape usine ont été auditionnés (sauf 1) et j'attends après les réponses (5). Il y a 5 griefs 3ieme étape usine.

Stéphane Addison a été nommé contremaître temporaire (support au contremaître) et a commencé le 26 juin 07 dernier.

Dany Richard est nommé a l'expédition suite au transfert pour raison de santé d'André Roy à l'embouteillage.

Collaborateurs:

Comité journal:

Dany Richard
Alain Bélanger

V.P. à l'information:
Robert Daneau

Impression:
Imprimerie C.S.N.

Résumé de l'exécutif du 09 juillet 2007 (suite)

Rapport du vp entretien

Comme vous le savez, Stéphane Charron a rencontré l'ensemble de l'entretien pour nous expliquer le fonctionnement de son département (qui fait quoi) ainsi que le plan des 52 semaines. Suite à cette rencontre, le chiffre magique de 30% de temps planifié sur des travaux de maintenance préventive (PM) en est ressorti. Mais il n'était pas atteint (environ 26% selon eux). Suite aux rencontres, un de nos électriciens est partie puisque la possibilité de permanence était nul et la mise à pied pointait peut-être à l'horizon. J'ai reproché à Stéphane de se fier à un plan contenant plusieurs lacunes. J'ai été libéré 4 jours dans la semaine du 4 juin pour réviser avec Lakdar Kamouche (nouveau responsable électrique) les plans des 52 semaines et de formation pour le département électrique. Après avoir apporté plusieurs correctifs ou corrigé quelques oublis, nous en arrivons à 39% pour le département de l'embouteillage. Si nous mettons les 2 départements ensemble, c'est 36%. Pour se rapprocher du 30% escompté, le scénario devrait être de 19 à l'embouteillage et de 5 au brassage. Donc nous sommes rendu à...

L'arbitre, ME Gabriel-M Côté a rendu son jugement sur les dossiers Marc Leboeuf ainsi que François Dorais. Il annule la suspension de François de une journée. Il annule la suspension de 10 jours de Marc et ainsi la répercussion se fait sur le congédiement qui transformé en suspension de 60 jours. Conclusion, nous devrions revoir notre confrère Marc sous peu.

Nous avons eu une rencontre patronale/syndicale le 20 juin. Discussion sur la lenteur des processus, les réponses de griefs 2^{ème} étape et/ou de payer le T.S. Discussion sur le 52 semaines (il nous mention qu'il va tenter de le présenter au meeting de Jacques Bérubé).

Pour les dossiers des griefs, en 2^{ème} étape il y a 1 grief pour le magasin, 1 pour le garage, 1 pour la centrale thermique, 2 électrique et 5 mécaniques. Plusieurs réponses sont attendues. En 3^{ème} étape il y a 14 mécaniques, 9 magasins, 17 électriques, 2 plombiers/frigoriste, aucun pour le garage, centrale thermique et conciergerie. Les auditions de griefs 3^{ème} étape ont eu lieu; le 15 juin pour le magasin, le 19 juin pour l'entretien (seulement 1 d'auditionné) et le 20 juin pour le magasin. Donc plusieurs réponses au courant de l'été. Il y a une rencontre d'audition de griefs 3^{ème} étape pour l'entretien de cédule le jeudi 19 juillet.

Comme vous le savez tous, le dossier Trudel est réglé. Reste à confirmer la nomination d'un permanent (poste de Jacques Trudel), pour fermer la boucle.

Nous devons avoir une rencontre le 29 juin pour un suivi de la progression du système horaire.net. Elle n'a pas eu lieu (situation très répandu à l'entretien).

Il y a eu un autre départ dans le département électrique (mais brassage). Comme nous avons une entente avec la Cie pour 5 électriciens au brassage. J'ose espérer que le remplacement se fera sans trop de problèmes. Mais quand, ça c'est autre chose.

La Cie a finalement sortie un affichage pour combler un poste d'électricien permanent à l'embouteillage (j'ai vu l'affichage cette fin de semaine). Les qualifications demandées sont surprenante, puisqu'il nous on jamais demandé autant pour les autres du département.

La Cie a finalement sortie un affichage pour combler un manque dans le département mécanique, le suivi des colleuses Nordson. Le supposé poste est de jour (l'ancienneté?), mais ils veulent qu'il reste dans le département mécanique. Il est pour remplacer en partie ce que Gille Laparé effectuait pour l'entretien (la gestion des pièces pour révision). Cette affichage ne correspond pas avec nos dernières discussions.

Il y a eu discussion avec Jacques Bérubé sur les locaux à l'embouteillage, il devrait en résulter un réaménagement sous peu.

L'exécutif syndical du STTBL-CSN

Tiens à souhaitez ses plus sincères
condoléances

À la famille et amis de notre confrère

Richard Nantel

Sommaire des griefs actifs Par département

| Département | Griefs Actif | Dépôt 2ie Étape | Dépôt 3ie Étape | Dépôt Arbitrage |
|------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Brassage | | | | |
| Conciergerie | | | | |
| Empaquetage | 55 | 18 | 22 | 15 |
| Entretien | 65 | 9 | 37 | 19 |
| Garage | | | | |
| Lavage et vérification | | | | |
| Livraison | 15 | 6 | 1 | 8 |
| Manutention CMM | 78 | 10 | 52 | 16 |
| Manutention Usine | 21 | 4 | 6 | 11 |
| Magasin Central | 11 | 1 | 9 | 1 |
| Autre Chauffeur | 6 | 5 | | 1 |
| Usine de Filtration | 1 | 1 | | |
| Tous | 16 | 5 | 6 | 5 |
| TOTAL | 268 | 59 | 133 | 76 |

CARICATURE

